

Jack Palau

## De « l'institut Lafon » à l'IRTS

### Volonté et histoire

Comme la plupart des institutions sociales, les centres de formation ont une histoire qui témoigne de leur ancrage dans une histoire plus vaste (celle des politiques sociales) et dans un champ géographique donné (ici le Languedoc-Roussillon).

L'histoire de l'IPPMS (Institut de Psycho-Pédagogie Médico-Sociale) devenu IRTS (Institut Régional de Formation en Travail Social) en 1972, puis à partir des années 1986-87 avec la création des IRTS, la structure a su regrouper autour d'elle toutes les composantes régionales dans un équilibre difficile mais réussi.

Par trois fois, à l'origine en 1943, lors de l'étude des projets d'IRTS (Institut Régional de Formation en Travail Social) en 1972, puis à partir des années 1986-87 avec la création des IRTS, la structure a su regrouper autour d'elle toutes les composantes régionales dans un équilibre difficile mais réussi.

Le prochain défi est celui des rapports à l'université : saura-t-on trouver, avec l'aide de la puissance publique, le chemin indispensable de la coopération ?

**B**ien des personnes peuvent raconter ce que fut, à leurs yeux et de leur place, l'aventure des structures et des organismes de formation dans notre région : les initiatives, les rivalités, les alliances et enfin les fusions.

Cela témoignera d'autant de parti pris inconscients, de fidélités personnelles ou de groupes, de liens affectifs ou idéologiques.

Contemporain de cette histoire, je ne suis pas plus qu'un autre à l'abri des interprétations personnelles et des tendances hagiographiques : tout au plus vais-je essayer de respecter certains éléments de méthode et d'annoncer mes présupposés au premier rang desquels ceux-ci :

— On ne peut juger le passé à l'aune des valeurs d'aujourd'hui... Au

mieux peut-on juger les hommes et leurs actes au nom des valeurs de leur époque et c'est déjà bien assez compliqué ainsi !

— L'histoire n'est pas seulement un vecteur d'érudition événementielle mais aussi l'occasion d'un dialogue entre deux cultures, celle d'un passé (même récent) et celle d'un présent, en proposant au lecteur des éléments d'analyses pour l'aider à anticiper l'avenir.

Pour ce travail nous examinerons les traces dont nous disposons :

- Les écrits d'abord qui ne sont pas rares même s'ils sont encore peu exploités et dispersés en bien des lieux ;
- Les récits et souvenirs des participants proches ou lointains des événements qui seront évoqués ;
- Les lieux et les traces quasi archéologiques, l'inscription des projets dans le sol, le paysage, le cadastre, les réseaux de communication.

## La naissance

1943. La période était sombre : pour nous elle relève aujourd'hui du cauchemar en noir et blanc, des droits élémentaires bafoués, d'un pays et d'un

peuple asservis et bâillonnés.

Pourtant il faut vivre et dans notre secteur il faut prendre en charge des enfants et des adolescents abîmés par l'époque tant dans leur corps (les « restrictions ») que dans leur esprit (quand la loi est pervertie)...

Ainsi se crée à Montpellier le 17 avril 1943 pour le « Languedoc-Roussillon-Rouergue », une « Union Régionale des œuvres sociales de Sauvgarde de l'Enfance et de l'Adolescence » dont le doyen Euzière est président et le docteur Robert Lafon, secrétaire.

Dès le 17 mai 1943 son premier bureau met en place une « Commission Médico Psycho Educative » qui se subdivise elle-même en trois sous-commissions : « médicale », « psychologique et psychotechnique » mais surtout pour ce qui nous concerne une « sous-commission des éducateurs ».

Dans cette sous-commission se retrouvent le recteur, l'inspecteur d'académie, les autorités congréganistes (catholiques), et protestantes, le docteur Merle, directeur de l'Institut régional d'études familiales (Association Languedocienne d'Etudes Familiales, ALEF), la délégation régionale de la jeunesse...

A côté de cette commission existent trois autres entités comparables : la commission des questions sociales animée par Madame de Saporta ; la commission juridique et administrative dont était membre Mademoiselle Yvette Barat alors « inspectrice de l'Assistance Publique » ; la commission de placement et d'apprentissage.

Enfin ce premier bureau envisageait la création d'une « école des

cadres ». « Elle sera créée sous le patronage des facultés. Le docteur Lafon soumet au bureau un projet concernant cette école qui serait destinée à la formation des assistants sociaux, des orientateurs, des médecins et des magistrats ». « Son enseignement comprendrait un enseignement théorique et un enseignement pratique et stages et travaux pratiques ».

Le second bureau de l'année (5 juin 1943) adopte les propositions suivantes :

« Tout d'abord le directeur de l'école est désigné en la personne du docteur Lafon »

Celui-ci propose alors un certain nombre d'enseignements (et de professeurs) ainsi que de stages de stages auprès du tribunal, en centre d'observation, en jardin d'enfants, en classes de perfectionnement.

Le troisième bureau (du 22 juillet 1943) voit valider la location d'un premier local tant pour l'Union régionale que pour l'école de cadres au 18, rue de l'Ancien courrier à Montpellier.

Enfin le 13 octobre 1943 le conseil d'administration fixe au 8 novembre 1943 « l'ouverture de l'Institut de p.p.m.s. » (sic), la séance inaugurale ayant lieu à 15h30 et le premier cours à 16h30.

Par ailleurs évoquant cette ouverture le conseil fait une mention particulière de la (future ?) bibliothèque de l'Institut.

Dans un autre ordre d'idée et pour l'organisation d'une manifestation publique, le conseil du même jour souhaite la venue de « Monsieur le procureur Chazal chargé de coordonner les organisations d'assistance aux enfants déficients ou en danger moral auprès de Monsieur le secrétaire d'Etat à la santé... »

Nous ne poursuivons pas davantage l'exploitation des registres car il s'agirait alors d'une étude exhaustive qui reste à faire, mais nous pouvons tirer de l'examen de ces quelques textes un certain nombre d'enseignements quant à la très grande continuité au niveau des personnes qui ont inventé ces dispositifs. Mademoiselle Y. Barat nous fait toujours l'amitié de sa présence et de ses avis en tant que Présidente d'Honneur de l'IRTS et si les présidents ont été peu nombreux en 57 ans — du doyen Euzière, au professeur Lafon, à Robert Pelleing, Jean Barjau, Pierre Chabas et maintenant François Dubin —, les directeurs l'ont été encore moins, du docteur puis professeur Lafon, à Mademoiselle Leenhardt, à Mademoiselle Munch assumant un intérim, Yvon Le Bras et Jack Palau.

Par ailleurs, dès les prémisses, nous pouvons constater l'originalité de l'IPPMS par rapport à d'autres structures créées ailleurs (Toulouse, Marseille-Peynier). La structure de formation réunissait d'une part, ici comme en d'autres lieux, les compétences de la psychiatrie et de la justice ; mais d'autre part (et c'est bien la spécificité montpelliéraine) la compétence sociale (Madame de Saporta), la compétence en économie sociale et familiale (le docteur Merle), l'intérêt pour la petite enfance (cf. les stages), la réunion autour du projet des autorités de l'Éducation Nationale et de la « Population » (administration préfectorale ancêtre des DDASS) sans omettre, car c'est bien une spécificité régionale, la présence des œuvres catholiques et protestantes. Par contre, ici comme ailleurs, les formations d'assistantes sociales bien rattachées au champ de la santé par la formation d'infirmière à la base des études, restent à l'écart du processus.

## L'inscription dans la vie régionale

Ce sont  
donc à  
partir

d'octobre 1943 les premières promotions d'éducateurs spécialisés malgré les menaces qui en 1944-1945 pèseront sur les associations de sauvegarde du fait de leur existence sous le régime de Vichy, mais leur reprise rapide presque partout en France (et notamment à Montpellier) sous l'influence de Louis Le Guillant psychiatre et conseiller du ministre de la santé.

C'est alors le changement de lieu de la rue de l'Ancien Courrier au boulevard du Jeu de Paume dans un splendide immeuble ayant connu bien des vicissitudes pendant la guerre et où s'installent à la fois les locaux de la sauvegarde et l'école d'éducateurs (« l'Institut Lafon » comme on dira pendant bien longtemps à Montpellier jusqu'au déménagement au Mas Prunet), ainsi que la bibliothèque qui constituera toujours un des pôles de l'activité de l'association.

C'est aussi un triple mouvement qui se met en marche :

- Celui de l'expansion de l'association de sauvegarde qui développe peu à peu en gestion propre d'abord ses centres d'observation (Le Languedoc, les Oliviers), puis ses structures spécialisées (les Cigales au plan des Quatre Seigneurs, le CMPP...) en attendant les projets du Mas Prunet ;
- Celui de la mise en place d'une équipe technique régionale itinérante composée de psychiatres et de techniciens de la rééducation pouvant aider les établissements et services ;
- Celui de l'école d'éducateurs dans laquelle se formeront à cette

époque la plupart des éducateurs spécialisés qui du fait de leur ancienneté dans leurs fonctions et, certes, de leur compétence, formeront dix à vingt ans plus tard la quasi-totalité des directeurs et cadres des établissements et services de la région.

L'école d'éducateurs structurera ses enseignements autour des compétences médicales (le professeur Lafon, le professeur Macabies), mais aussi — et ce n'est pas le moindre paradoxe — des meilleurs psychanalystes de la région (le docteur Faure, le docteur Martin...), des rééducateurs (Mademoiselle Fontaine...), des assistants de service social (Madame de Saporta, Mademoiselle Leydier...).

C'est également autour de cet ensemble que, sous l'autorité du professeur Lafon et au service d'abord des étudiants puis du secteur tout entier, paraîtra en 1963 aux PUF le *Vocabulaire de Psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*.

Du point de vue historique, deux temps forts de la vie nationale vinrent modifier l'équilibre ainsi établi et le monopole de fait de l'IPPMS sur les politiques régionales.

Ce fut d'abord la grande réforme administrative de 1964 qui réinterrogea partout en France l'organisation de l'Etat, et qui dans notre secteur remit en cause les prérogatives des associations de sauvegarde en leur demandant d'abandonner leurs compétences de conseil et d'avis au profit des CREAI (Centres Régionaux de l'Enfance et de l'Adolescence Inadaptés). Ce furent parfois de véritables OPA idéologiques (comme à Toulouse) ; ce fut surtout comme à Montpellier la confirmation d'un leadership incontestable, celui du professeur R. Lafon élu immédiatement à la Présidence du nouvel ensemble encore pris dans quelques luttes inter-associatives mais surtout marqué par l'antagonisme entre la puissante ANEJI (Association Nationale d'Educateurs de Jeunes Inadaptés) d'alors (assise en Languedoc-Roussillon sur les anciens de l'IPPMS) et les non moins puissantes Associations Départementales des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI) intégrant l'Association Languedocienne des Parents et Amis d'Infirmes Mentaux (ALPAIM), avec de charismatiques présidents à leurs têtes.

L'IPPMS n'en fut pas directement affecté mais ses liens avec l'ANEJI se renforcèrent pour développer la technicité des formations pour tenir tête au volontarisme (ou vécu comme tel) des bénévoles des ADAPEI, parents et gestionnaires !

L'autre événement fut celui de mai 68 qui enflammera ici à l'IPPMS, comme à Paris au Centre Technique d'Etude et de Recherche sur les

Handicaps et Inadaptations (CTNERHI dont Robert Lafon était président), les étudiants et les professionnels : les uns furent « occupés », d'autres (dont de nombreux responsables actuels) « occupèrent ».

Dans la foulée le ministère des affaires sociales mit en place les actions d'« adaptation », en 1970, pour les personnels en fonction (mais non formés) et cela coïncide en Languedoc-Roussillon avec l'arrivée des CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives) qui ouvrirent leur centre de Carnon la même année et passèrent une première alliance avec l'IPPMS en co-organisant dans le cadre du GRIF (Groupement Régional des Instituts de Formation) les premières actions d'adaptation.

Cela n'a l'air de rien, c'est pourtant, en *externe*, le début de la fin d'un monopole régional et, en *interne*, l'irruption, le sein de l'IPPMS de nouveaux personnels issus d'une culture pédagogique (*Les Cahiers de l'Aire*) ou syndicale (CGT et CFDT) qui s'inscrivaient en décalage vis-à-vis du modèle unique de formation. Ce choc entre deux cultures fut ensuite traduit, voire travesti, à l'intérieur de l'IPPMS dans l'antagonisme entre la voie directe réputée fidèle au passé et le cours d'emploi plus moderniste.

## De l'IPPMS à l'IRTS

Même si la partie n'est pas égale, l'IPPMS a désormais un challenger et c'est dans cette période que survient

au niveau national le projet de mise en place des IRFITS (Instituts régionaux de formation au travail social).

Le DRASS d'alors, Monsieur Petit, revient du ministère en 1972 avec pour l'époque une enveloppe financière importante, il charge le service technique du CREAM de conduire une concertation régionale (ce qui ne réjouit pas particulièrement les salariés de l'IPPMS) pour la mise en place d'un IRFITS sur Montpellier.

Ce fut absolument extraordinaire : tout le monde était invité (gestionnaires, syndicats, associations, personnes de formation) et si chacun savait ce qu'il avait à perdre personne ne voyait ce qu'il avait clairement à gagner, hormis dans des déclarations de principe bien pensantes.

La montagne accoucha d'une souris mais en même temps une clarification s'était opérée laissant apparaître trois forces principales jalouses de leurs compétences mais assez bien campées sur leurs options pour ne pas trop craindre les autres.

Trois forces montpelliéraines largement complémentaires mais qui n'étaient pas prêtes à l'union :

- L'IPPMS au nom de son histoire, de son importance politique, du poids numérique de ses étudiants ;
- Les CEMEA au nom de leurs ambitions politiques, de leur ancrage dans l'éducation nouvelle et de leur volonté de développement local ;
- Le CREFSS (Centre Régional d'Etude et de Formation en Service Social), école de service social, qui apparaît selon le néologisme contemporain « incontournable » du fait de l'ancienneté de la profession, de son aura, de sa spécificité.

Les autres partenaires se mettant progressivement hors jeu, l'acte final au bout de trois longues années fut une convention de coopération signée en 1975 entre le CREA (pour l'IPPMS), les CEMEA et le CREFSS. C'était le point d'orgue, les « trois grands » avaient survécu mais, fourbus, ils se retirèrent sur leurs terres et cachèrent la convention au plus profond de leurs tiroirs.

Toutefois nous savons tous ce qu'il en est des placards qui toujours finissent par s'ouvrir : l'idée était lancée, elle suivit son bonhomme de chemin jusqu'en 1982 avec le lancement du projet du DSTS (Diplôme Supérieur en Travail Social) ou l'on retrouva les trois partenaires, tantôt côte à côte, tantôt face à face, dans des jeux complexes (déjà) avec l'Université.

Ce n'était encore qu'une péripétie quand le 22 août 1986 parut l'arrêté instituant non plus les IRFTS mais les IRTS.

Cette fois la mise en scène était prête et tous les protagonistes réunis pour que la pièce puisse être jouée :

- Un DRASS convaincu de la pertinence du projet, Monsieur J. Laloë ;
- Un homme décidé à tout faire pour que l'IRTS se constitue autour de l'IPPMS : Yvon Le Bras, directeur de l'IPPMS ;
- Des partenaires acquis à l'idée : l'ALEF avec la formation des Educateurs de Jeunes Enfants (EJE), son président Monsieur Taillant, sa directrice et le futur directeur Charles Foxonet ; les formateurs de l'Economie Sociale et Familiale (ESF) qui avaient rejoint l'aile protectrice de l'IPPMS après avoir du quitter la chambre de commerce de Montpellier ;
- Ainsi que les deux partenaires « incontournables » qui étaient prêts à faire payer chèrement leur adhésion : le CREFSS, présidé par Monsieur J. Fort et l'école d'assistants de service social qui avait absorbé sa voisine de Nîmes et qui était déjà hébergée sur le site du Mas Prunet ; les CEMEA pour qui l'enjeu économique était aussi puissant que l'enjeu politique et qui n'entendaient pas céder l'ensemble de leurs formations sociales au nouvel ensemble.

Par ailleurs le CREAI toujours gestionnaire de l'IRTS, après avoir du abandonner les gestions des établissements médico-sociaux, exigeait de ne pas perdre le droit de regard sur la nouvelle entité ni tout droit de propriété sur un site lui appartenant.

Ce furent donc en 1989-1990 des années d'après négociations pour arriver au 1<sup>er</sup> janvier 1991 à la création par trois puis quatre membres fondateurs (ALEF, CEMEA, CREAI, CREFSS) de l'IRTS du Languedoc-Roussillon : création de l'association au JO du 27 juin 1990 ; agrément de l'IRTS par arrêté du 19 juin 1991

Plusieurs personnes ont pesé très lourdement pour que le dossier voie le jour et ce au nom d'une vision de service public :

- Yvon Le Bras, nous l'avons dit, qui en fut la cheville ouvrière ;
- Yves Rabat alors directeur des CEMEA à Carnon et qui mit tout son courage dans la démarche pour que les formations d'éducateurs spécialisés rejoignent l'IRTS ;
- Jean Barjau, Yvette Barat, Michel Siebenaler et Jack Palau pour le CREAI qui eurent à convaincre leurs administrateurs que le projet s'inscrivait bien dans l'histoire ;
- Pierre Chabas qui offrit au nouvel ensemble la garantie de sa compétence et de son indépendance d'esprit en tant que premier président de l'IRTS.

## Les traces d'un projet

Comme on me faisait remarquer récemment qu'aucune structure ne portait à Montpellier le nom

du professeur Robert Lafon, je m'interrogeais sur le sens de cette absence alors que des années après subsiste dans les murs et dans l'organisation spatiale la marque de sa personnalité.

La trace d'un homme. Cela est aujourd'hui signifié par la stèle sur le site du Mas Prunet et qui vient de changer de place pour venir s'abriter à l'IRTS à l'ombre des pins ; c'était hier encore au boulevard du Jeu de Paume un bureau et un fauteuil vides comme cela était le cas à l'IPPMS pour une pièce qui a mis très longtemps à être occupée ; c'est enfin le mobilier sur lequel j'écris et qui lui était destiné depuis 1973 !

La marque d'un homme. Longtemps une maquette, qui peu à peu s'empoussiérait, a séjourné dans « la salle du conseil » à l'IPPMS au Mas Prunet.

On y voyait, on y lisait, l'ambition technique d'un homme pour une région sur le site du Mas Prunet :

— Les zones techniques, les établissements pour troubles du caractère, pour épileptiques, pour handicapés moteurs étaient prévus tout autour du site ainsé qu'un des premiers CAT.

— Au cœur de ce site la zone de la formation, l'école, ses grands bâtiments, sa salle de théâtre, ses amphis, ses ateliers, sa bibliothèque... mais aussi son restaurant universitaire (et ses résidences universitaires qui n'ont jamais vu le jour).

— Au sommet du site, la recherche, le cerveau du dispositif, l'unité de l'INSERM qui dès 1975 était câblée avec l'ensemble des équipements alentours d'où l'inquiétude sourde devant le fantasme d'un Père qui pouvait tout voir, tout entendre, tout savoir !

— Sur le côté, proche de la colline, « la maison de maître », maison bourgeoise de l'ancien domaine viticole et où Monsieur Lafon séjourna longtemps l'été, marquant le territoire d'une empreinte symbolique forte.

L'état actuel. Les modifications induites par l'évolution des politiques sociales sont passées par-là et le montage complexe qui tenait au fondateur s'est disloqué. Le triptyque satisfaisant pour l'esprit et qui liait recherche, expérimentation-action, formation dans une logique hospitalière n'a pas résisté à l'évolution des politiques sociales : l'INSERM disparu, un lotissement s'installe, les établissements prévus n'ont pas tous vu le jour mais les centres d'observation devenus instituts de rééducation psychothérapeutiques sont toujours là, gérés par une association indépendante, le CAT poursuit son activité et la maison de maître a été vendue.

Reste fidèle au projet initial de psychopédagogie médico-sociale, l'IRTS qui dès 1991 réalisait le projet de regroupement en un même lieu de la plupart des formations sociales et éducatives avec pari gagné dans les années suivantes de faire travailler et réfléchir ensemble les étudiants des différentes filières dans le respect de leurs spécificités mais dans une compréhension partagée des politiques sociales et du travail social.

Aujourd'hui. C'est ici que l'on risque de trébucher en voulant trouver dans le présent soit la justification d'anticipations forcément visionnaires soit l'explication de la situation d'une institution cherchant ses orientations à l'éclairage de son passé.

Je tenterai donc d'éviter de tomber dans ces errements sauf à examiner certaines catégories de faits qui ont construit l'IRTS d'aujourd'hui.

— Le premier élément est celui de la volonté de rencontre et de coopération dans le champ de la formation entre toutes les professions éducatives et sociales ;

— Le second élément est celui de l'alliance du public et du privé, de la compétence d'Etat et de l'initiative associative dont témoigne notre histoire des 1991 à ce jour ;

— Le troisième élément sera celui, bien plus fort qu'ailleurs, du poids de l'université dans ses rapports avec le travail social : les hauts et les bas ont toujours marqué les rapports de travail social avec ce secteur même si la part médicale issue des fondateurs s'est peu à peu estompée au profit des sciences humaines et même si des évolutions notables peuvent encore se produire ;

— Le quatrième élément est celui de la place reconnue aux partenaires (publics et privés) du travail social : nul conflit avec telle ou telle association ou collectivité territoriale mais la volonté réaffirmée et mise en œuvre d'une coopération ;

— Le cinquième élément est celui d'une fidélité assumée vis-à-vis du passé : le professeur R. Lafon a su transmettre le témoin à des partenaires qu'il jugeait aptes à poursuivre le travail au-delà de toute considération politicienne, et cela s'est continué sans heurts jusqu'à aujourd'hui.

Il faut également constater, à côté de tous ces aspects que l'on pourrait dire positifs, que des difficultés semblent récurrentes :

— La recherche qui n'a jamais pu vraiment s'intégrer à la politique de l'institution de formation : trop spécifique, trop universitaire, ou tout simplement parce que la logique de formation professionnelle n'en est pas principalement porteuse ?

— La faiblesse de la coopération entre les institutions de formation en Languedoc-Roussillon : si les relations inter-institutionnelles sont très honnêtes, de la coopération reste au point mort ! Cela relève-t-il d'une méfiance historique, de la défense d'une identité idéologique ou géographique ou bien de la volonté de la puissance publique de maintenir, coûte que coûte, une diversité face à un IRTS présentant des risques d'hégémonie ?

À la parution de cet article, 57 ans auront passé depuis la création de l'IPPMS mais l'empreinte de la fondation est toujours bien présente ainsi que celles de la genèse d'un processus de partenariat puis de fusion qui ont abouti à la création de l'IRTS.

Des mutations s'annoncent et vont maintenant interroger les processus de qualification et de validation des formations : l'université sera-t-elle un partenaire ou un concurrent ? Les pouvoirs publics auront-ils la force et le courage de considérer l'IRTS comme un acteur des politiques publiques et comme un agent ? Saurons-nous, quant à nous, rester un lieu de rencontre et de rassemblement ?

Etre dépositaires d'une histoire telle que la nôtre ne nous donne aucun droit particulier mais nous fournit au moins une certitude : celle de notre capacité à agir et à évoluer, nous en avons la preuve ! ●

## Mots clefs

Formation / histoire / IRTS / partenariat / politique sociale / profession sociale